

# Les disparitions de formes sont-elles des épiphénomènes ?

Claire Badiou-Monferran

Université Paris-4 Sorbonne, EA 4089 « Sens, Texte, Histoire » & CNRS-Atilf  
c.badiou.monferran@free.fr

## 1 Introduction : les données du problème

Jusqu'à ce jour, les diachroniciens ont privilégié, dans leurs approches du changement linguistique, l'étude des créations d'unités sur celle des disparitions de formes. Même les connecteurs, pourtant sujets au redoublement synonymique, à la variation, et, partant — du moins pour certains d'entre eux — à la disparition, ne font pas exception à ce type d'approche focalisé sur les gains, et non sur les pertes. Retraçant l'histoire des connecteurs de cause du français, Bertin (2003) décrit ainsi longuement les « créations analytiques du moyen français », mais se contente de signaler, sans les étudier, les disparitions de *pour tant que*, *pour ce que*, *pour chose que*, ou à *cause que*. Plus loin, à la suite de Imbs (1956), elle met « en parallèle le déclin de l'emploi de *quant* causal, au-delà de l'AF, avec l'essor de *comme* », faisant de celui-là une simple conséquence de celui-ci. Dans son étude historique des connecteurs *au contraire*, *en revanche*, *par contre*, Combettes (2003 : 270) va plus loin en rappelant l'affinité de l'approche — aujourd'hui assez largement dominante en linguistique diachronique — de la grammaticalisation, avec les changements linguistiques par création : « Une étude de la grammaticalisation se justifie par ailleurs, dans ce cas particulier, par le fait qu'il y a création de formes linguistiques nouvelles et non latinisme, qu'il s'agisse de continuation " directe " ou de calques ». Au final, qu'il tienne à l'arrière-plan théorique requis, ou à l'hypothèse — tenace — selon laquelle les disparitions de formes (ou de règles) ne seraient que le corollaire d'un autre fait de changement, le peu d'importance que les ouvrages de linguistique historique à visée théorique accordent, la plupart du temps, aux phénomènes de disparition ne laisse pas de faire problème. Marchello-Nizia (2006 : 102-104) attire notre attention sur ce point. Ne convoquant que pour mieux les révoquer les primitifs selon lesquels la disparition d'unités linguistiques se contenterait d'être 1) soit le simple pendant de la création de nouvelles unités (G. Guillaume, 1989 : 1-2, cité par Boone et Pierrard, 1998) ; 2) soit la conséquence de l'existence dans les langues de variantes, ou " formes en compétition ", ne subsistant pas toutes toujours (A Kroch, 1989) ; 3) soit le corollaire d'une perte d'iconicité des dites unités (Gilliéron, 1915-1921 ; ou encore Aitchison, 1991) : 4) soit encore l'aboutissement d'un processus de grammaticalisation (comme par exemple, le passage de *ne...pas* à *pas*, ou le passage — étudié entre autres dans Dostie (2004) — de *écoute donc* à *coudon* en français québécois), elle invite les diachroniciens à considérer « la disparition de certaines unités », « tout aussi normale que n'importe quel autre type de changement », comme un objet d'étude à part entière, et appelle même de ses vœux, pour les prochaines décennies, une « linguistique historique [dont le principal enjeu serait] d'élaborer des " scénarios de survie ", de type probabiliste, rendant compte de ce qui se passe dans la transmission linguistique. »

Pour lors, est-il encore possible de considérer les disparitions d'unités linguistiques comme des épiphénomènes? Dans le prolongement de la voie ouverte par Marchello-Nizia (2006) — notamment dans le chapitre dudit ouvrage sur les « changements liés », où la disparition de *moult* est étudiée avec profit sur le même plan que la grammaticalisation de *beaucoup* et la réanalyse de *très* — nous répondrons à cette question par la négative. Empruntant nos exemples à la catégorie fourre-tout des particules de liaison, catégorie particulièrement sensible aux questions d'obsolescence et de perte, nous examinerons sur pièces les limites des descriptions corrélant la disparition d'unités à d'autres faits de changement. Puis nous tâcherons de montrer en quoi l'étude à part entière des cas de pertes permet très souvent, au contraire, de faire apparaître — tout autant, sinon mieux que les créations de formes — les nouveaux « paramètres »<sup>1</sup> venus régir et réorganiser la structure même du système grammatical. Enfin, nous testerons, sur l'un de nos exemples, la possibilité d'élaborer des « scénarios de survie »<sup>2</sup> pour les formes obsolescentes.

## 2 Le traitement épiphénoméniste des pertes. Ses limites

Nous nous pencherons sur quatre cas de disparitions, toutes survenues en français classique : la disparition de *ne* coordonnant (au profit de *ni*)<sup>3</sup> ; la disparition de *ains* (au profit de *mais*)<sup>4</sup> ; la disparition de *adonc* (au profit de *donc*)<sup>5</sup> ; la disparition de *ni moi aussi* (au profit de *ni moi non plus*)<sup>6</sup>.

### 2.1 Présentation des faits

Notre corpus est constitué des occurrences de la base FRANTEXT.

#### 2.1.1 Disparition de *ne* coordonnant

Pour l'expression de la coordination négative, le français médiéval dispose du doublet synonymique *ne* et *ni*. La proportion de *ne* et de *ni* (souvent graphié *ny*, du moins jusqu'en 1650<sup>7</sup>) s'inverse à partir de 1560. Très largement majoritaire avant cette date, *ne* coordonnant voit ses emplois diminuer dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, pour disparaître, du moins en construction libre, aux alentours de 1600. Dans FRANTEXT, on trouve encore quelques occurrences du coordonnant *ne* en construction libre pour le premier quart du XVII<sup>e</sup> siècle. Ainsi dans *Le Théâtre d'agriculture*, [1600] 1603, t.1, p. 172 et 189, d'Olivier de Serres, né en 1539, et appartenant donc à la génération de la seconde moitié renaissante. Mais passée la première décennie du XVII<sup>e</sup> siècle, le nombre d'occurrences se raréfie au point de ne plus devenir signifiant. Dans la construction figée *ne plus ne moins [que]* en revanche, *ne* persiste plus longtemps, et se maintient jusque dans le troisième quart du XVII<sup>e</sup> siècle. La dernière occurrence de cette séquence figure dans Molière, *Le Malade imaginaire*, 1673.

#### 2.1.2 Disparition de *ains*

Pour l'expression de la coordination adversative, l'ancien français dispose de deux « formes en compétition » : *ains* (également graphié *ainz*), adversatif fort, qui fonctionne comme un opérateur d'inversion, et *mais*, qui, outre son emploi argumentatif, qui lui est propre, et qu'il ne partage pas avec *ains*, peut fonctionner comme un adversatif faible, autrement dit, comme un opérateur d'incompatibilité<sup>8</sup>. Jusqu'au XIII<sup>e</sup> siècle, dans les emplois rectificatifs, *ains* est plus employé que *mais*. Mais à partir du XIV<sup>e</sup> siècle, *ains* amorce un lent déclin. Ce dernier s'exerce d'abord dans les écrits littéraires, où il est tangible dès le début du XIV<sup>e</sup> siècle, puis seulement ensuite dans les écrits juridiques (qui comprennent encore un certain nombre d'attestations de la forme *ains* à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle)<sup>9</sup>. Le mouvement d'obsolescence se poursuit et s'étend à tout type de textes en français renaissant. Dans les emplois rectificatifs, la proportion de *ains* et de *mais* s'inverse dans le premier tiers du XVII<sup>e</sup> siècle (884 occ. de *ains* contre 385 occ. de *mais* rectificatifs dans FRANTEXT, pour la tranche 1600-1609 ; 280 occ. de *ains* contre 486 occ. de *mais* rectificatifs pour la tranche 1610-1619). *Ains* disparaît finalement dans le second tiers du XVII<sup>e</sup> siècle, au profit de *mais*. La base FRANTEXT ne répertorie ainsi que 07 occurrences de la forme obsolète entre 1650 et 1659 ; 01 occurrence pour chacune des tranches 1660-1669 et 1670-1679 ; 00 occurrence pour la tranche 1680-1689.

#### 2.1.3 Disparition de *adonc*-(a)dont

Pour l'expression de la consécution, au début du XVI<sup>e</sup> siècle, quatre ensembles de formes en *-d-* entrent en concurrence :

- le paradigme en *donc*. Actif depuis le X<sup>e</sup> siècle (*Jonas*), son origine est discutée. L'hypothèse la plus généralement admise est que la forme *donc* serait issue du croisement à époque impériale de *dum*, particule temporelle marquant la simultanéité de deux actions qui se déroulent, et de *tunc*, signifiant « alors ».

Ce paradigme connaît : une forme courte *donc*, étymologique ; un faisceau de quatre formes longues combinant, du moins pour la forme la plus ancienne, forme courte et terminaison adverbiale en *-s*. Il

s'agit de *donques*, graphie la plus ancienne, datant au moins du XIV<sup>e</sup> siècle (1340, donné dans F. Godefroy, *Dictionnaire de l'ancienne langue française*) ; *doncques* (non daté) ; *donque* (non daté) ; *doncque* (non daté). Parmi ces formes longues, l'Ancien Régime privilégie la sémiologie la plus étoffée, et de façon générale, les sémiologies comportant un *-s* adverbial. Ainsi, entre 1500 et 1670, la base FRANTEXT donne 1128 occurrences de *doncques*, 833 occurrences de *donques*, 53 occurrences de *doncque* et 24 occurrences de *donque*. Ce choix a pour avantage de stabiliser l'opposition syllabique, en tout contexte, devant consonne comme devant voyelle, de la forme courte, d'une syllabe, et des formes longues, qui, dotées d'un *-s* adverbial, compteront toujours pour deux syllabes, quel que soit l'entourage.

- le paradigme en *adonc*. Apparaît dès la fin du XII<sup>e</sup> siècle un paradigme de formes composées comportant la base *donc*, précédée de la préposition *à*. Ce paradigme connaît une forme courte *adonc* (*Le Livre des Rois*, 1190) ; et un faisceau de trois formes longues parallèle à celui des formes simples, comportant deux formes en *-s* et seulement une forme sans *-s* : *adonques*, *adonques*, *adoncque*. La forme la plus ancienne semble être, comme pour la série simple, la forme en *-ques*, attestée dès la fin du XII<sup>e</sup> siècle (*Le Couronnement de Louis*). De façon encore plus radicale que pour la série simple, parmi les formes longues de la série composée, l'Ancien Régime privilégie la sémiologie la plus étoffée, et de façon générale, les sémiologies comportant un *-s* adverbial. Ainsi, entre 1500 et 1613, date de disparition des composés de forme longue, la base FRANTEXT comporte 165 occurrences de *adoncques*, 32 de *adonques*, et seulement une occurrence de *adoncque* (Pasquier, 1613), qui fait ainsi figure d'hapax.

- la forme *dont*. Elle est issue du latin tardif *de unde* et est attestée dès le XII<sup>e</sup> siècle (Wace, *Roce*, 1169). Sous l'ancien régime, elle apparaît à l'initiale de phrase et peut se confondre avec le relatif de liaison homonyme, dans les contextes où ce dernier anaphorise, non un GN, mais un énoncé.

- la forme *adont*. Il s'agit d'une forme composée constituée de la base *dont* précédemment décrite et de la préposition *à*. Dans FRANTEXT, l'occurrence la plus récente date de 1526.

Entre le XVI<sup>e</sup> et le XVII<sup>e</sup> siècle, ces onze formes vont se réduire à une. Disparaissent successivement :

- les formes composées *adont* (1526) et *adonc(ques)* (1613 pour la dernière attestation en prose, et 1650 pour la dernière attestation en vers)

- la forme simple *dont*, confondue avec le relatif de liaison anaphorisant un énoncé antérieur (la dernière attestation superposant à l'interprétation relative une interprétation connective, de type consécutif, date, dans la base, de 1623 : « Car le dieu des chrestiens, est tellement vn, que cette vnté subsiste en pluralité de personnes ; et partant nous auons en l'estre diuinité et plvralité tout ensemble. Et cette pluralité n' est pas vne diuersité de personnes comme disiointes et separées l'vne de l'autre, ainsi qu' estoit le dieu des manicheens, dont l' vn estoit le principe du bien, et l' autre le principe du mal ; mais ces personnes diuines sont liées d' amour et de societé par ensemble : dont nous auons en l' estre diuinité, plvralité et societé parfaite ». Pierre de Bérulle, *Discours de l'estat et des grandeurs de Jésus*, 1623).

- les formes longues de *donc* avec ou sans *-s-* adverbial (premier tiers du XVII<sup>e</sup> siècle pour la prose et second tiers du XVII<sup>e</sup> siècle, pour les écrits en vers).

#### 2.1.4 Disparition de *ni moi aussi*

Pour l'expression de la reprise sous négation, l'Ancien Régime dispose de deux grammaires en compétition, héritées de l'ancien français<sup>10</sup> : *ni moi non plus* ; *ni moi aussi*. Jusqu'en 1660, la séquence *ni moi aussi* est prépondérante (encore 42 occ. dans FRANTEXT pour la tranche 1655-1660, contre 33 occ. pour *ni moi non plus*). En revanche, à partir de cette date, la proportion s'inverse. La tranche 1715-1727 ne comprend plus que 25 occ. de *ni moi aussi*, contre 47 occ. de *ni moi non plus* ; la tranche 1728-1730, 09 occ. de *ni moi aussi*, contre 44 occ. de *ni moi non plus* ; La tranche 1750-1760, 03 occ. de *ni moi aussi*

contre 199 occ. de *ni moi non plus*. À partir de 1750, les emplois de *ni moi aussi* deviennent résiduels et la séquence finit par disparaître dans le troisième tiers du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Au final, dans les quatre cas décrits ci-dessus, la disparition d'une (ou plusieurs) des unités en compétition est-elle un épiphénomène, constitutive du phénomène de variation ?

## 2.2 Des pertes « thérapeutiques »<sup>11</sup>, corrélatives de la variation?

Une telle hypothèse revient à poser que disparaîtraient, dans les doublets, les formes les plus opaques, faisant obstacle à l'exigence de clarté et d'expressivité de la langue.

*Ni* aurait ainsi éclipsé *ne* pour l'expression de la coordination négative, parce qu'à la différence de *ne*, il serait une forme diacritique, permettant de distinguer le coordonnant de l'adverbe, notamment dans les séquences conjointes *ne ne*, faisant succéder l'adverbe au coordonnant<sup>12</sup>.

La disparition de *ains*, adversatif fort fonctionnant comme un opérateur d'inversion, au bénéfice de *mais*, adversatif faible fonctionnant comme un opérateur d'incompatibilité, serait imputable, pour sa part, au désaveu, par les classiques, de la pensée tautologique et oppositive :

*Ainz* apparaît comme bien vieilli au XVII<sup>e</sup> siècle où le souci de la précision contribue à évincer la tautologie piétinante, et où la tendance à l'abstraction tend à faire disparaître des oppositions<sup>13</sup>.

Autrement dit, la disparition de l'opérateur d'incompatibilité serait un épiphénomène, lié à la raréfaction de ses principaux contextes d'emploi.

L'éviction de *dont*, venu concurrencer *donc* pour l'expression de la consécution, tiendrait, quant à elle, à l'existence, opacifiante, du relatif homonyme *dont*, susceptible d'apparaître dans le même type de contextes que le connecteur en question<sup>14</sup>. À notre connaissance, les disparitions des composés *adont* et *adonc(ques)*, au profit des formes simples correspondantes n'ont pas été commentées. Il serait pourtant tentant de les rapporter au principe d'attrition (ou d'érosion phonologique) accompagnant la probable pragmatiscisation en cours de *donc*<sup>15</sup>.

Enfin, *ni moi aussi*, ressenti comme un « gasconisme »<sup>16</sup>, aurait cédé le pas à la forme *ni moi aussi*, quantitativement, géographiquement et socialement dominante, et du même coup, plus iconique.

Au final, que son fondement soit phono-morphologique, sémantico-logique, pragmatique ou sociolinguistique, chacune de ces descriptions, communément requises, apparente l'histoire du changement linguistique à une téléologie, sinon à une « thérapeutique verbale »<sup>17</sup> visant à restaurer une clarté dans un système obscurci par des duplications formelles jugées peu congruentes.

## 2.3 Les limites du traitement épiphénoméniste

Pour notre part, nous montrerons qu'aucune des hypothèses explicatives, de type épiphénoméniste, rapportées ci-dessus ne résiste durablement à l'examen des faits.

Concernant le doublet *ne-ni*, le corpus de FRANTEXT manifeste conjointement, pour le premier quart du XVI<sup>e</sup> siècle :

- la vitalité de *ne-ne*<sup>18</sup>, qui éclipse *ni-ne*, — dont on ne trouve même aucune occurrence pour la période considérée;

- l'implantation, au même moment, de *ni* dans des contextes ne comprenant aucune ambiguïté catégorielle entre le coordonnant et l'adverbe<sup>19</sup>.

L'apparition de *ni / ny* (XIII<sup>e</sup> siècle) et son implantation dans des contextes catégoriellement non ambigus sont donc bien antérieurs à la disparition de *ne-ne* (après 1550). Autant dire que la fonction « diacritique » de *ni* ne va pas de soi, et la disparition prétendument corollaire de *ne non plus*.

Concernant le doublet *ains-mais* en emploi rectificatif, l'examen des occurrences de FRANTEXT pour la période concernée, en l'occurrence pour la tranche 1600-1660 — tranche durant laquelle la quantité de *mais* 2 et de *ains* évolue en proportion inverse — montre que dans le premier tiers du XVII<sup>e</sup> siècle, *ains* n'est plus utilisé comme un opérateur d'inversion mais comme un adversatif faible, indifférent, pour le coup, à la raréfaction des contextes tautologiques ou oppositifs<sup>20</sup>.

Concernant les disparitions de *adonc*, *dont* et *adont* au profit de *donc*, les explications croisées de la désambiguïsation et de la pragmatocalisation du morphème consécutif laissent en suspens :

- la question de la chronologie des disparitions ;

- la question de l'évolution du doublet *lors-alors*, qui partage avec *donc-adonc* un certain nombre d'emplois (consécutifs notamment), mais présente une évolution de signifiants inverse.

Concernant les séquences en compétition *ni moi aussi* et *ni moi non plus*, l'argument du « gasconisme » ne permet pas d'expliquer pourquoi, après 1730, dans les textes — « non-gascons » ! — de la base FRANTEXT, l'adverbe additif *aussi* n'apparaît seul, en énoncé négatif, que dans des contextes flottants, où il est susceptible d'être réanalysé comme un connecteur argumentatif de conséquence<sup>21</sup>. Or, il y a fort à parier que ces deux phénomènes de changement aient partie liée.

Au final, tous ces exemples montrent que la posture épiphénoméniste n'est pas satisfaisante. Dans le prolongement de l'étude sur le « tragique destin » de *moult* proposée par Marchello-Nizia (2000, 2006), nous lui préférons une approche constituant les disparitions de forme en objet d'étude à part entière. Notre hypothèse est que les disparitions d'unités sont des indicateurs potentiels d'introduction de nouveaux « paramètres » dans la structure du système grammatical d'une langue donnée, et qu'à ce titre, nous ne saurions les négliger.

### 3 Les disparitions de formes sont-elles susceptibles d'indexer l'introduction de nouveaux « paramètres »<sup>22</sup> ?

Sans généraliser le propos, l'étude à part entière des quatre cas ci-dessus mentionnés rapporte, pour chaque exemple, la disparition de forme constatée à l'émergence d'un nouveau paramètre.

#### 3.1 Le démantèlement du doublet *ne-ni* signalerait une réorganisation fonctionnelle du système grammatical

A la suite de Queffelec (1985, Thèse non publiée), Soutet (1992 : 238-239) propose de distinguer, pour la période d'ancien et moyen français, *ne*, coordonnant de « virtualité », susceptible d'apparaître non seulement « en contexte pleinement négatif » mais aussi en « atmosphère non pleinement positive » (soit, dans les énoncés virtuels que sont principalement les énoncés interrogatifs, comparatifs et hypothétiques), et *ni*, « coordonnant négatif *stricto sensu* », dont la « sémiologie plus étoffée » serait jugée comme étant mieux en convenance avec « [un] engagement total dans le plan de la négativité ». Autrement dit, l'émergence de *ni* au XIII<sup>e</sup> siècle aurait permis de construire une structure sémiologique *ne / ni* correspondant à des jeux de polarité distincts : *ni* se faisant l'expression d'un jeu de polarité « négatif-négatif », (jeu de polarité pour l'expression duquel il entrerait, certes, en concurrence avec le signe hérité *ne*), *ne* se faisant l'expression (outre du jeu de polarité « négatif-négatif » qu'il était le seul à servir avant l'émergence de *ni*), d'un jeu de polarité « négatif-positif », tandis que les coordonnants *et* et *ou* serviraient prioritairement le jeu de polarité restant : celui du « positif-positif ». Le moyen français hériterait ainsi d'une systématique à trois termes (*et-ou* ; *ne* ; *ni*).

Or, dans l'ultime phase de variation (*ie*, au XVI<sup>e</sup> siècle), en construction libre, cette systématique n'est plus effective : de fait, le signe en *-e* continue à se maintenir pour l'expression de la coordination négative *stricto sensu*<sup>23</sup>, et le signe en *-i* se met quant à lui — fait nouveau, pour le coup — à pouvoir apparaître en atmosphère non pleinement positive pour exprimer la coordination de virtualité<sup>24</sup>. Partant, la variation *ne-ni* ne recoupe plus l'opposition de la coordination de virtualité et de la coordination négative.

L'examen des occurrences de FRANTEXT montre qu'une autre variation, de type fonctionnelle, voit le jour : celle opposant le coordonnant *ni*, marqueur suffisant de négativation, conjoignant des prédicats<sup>25</sup> ou des GN fonctionnellement marqués, comme les GN sujets<sup>26</sup>, parfois même sans l'aide du discordantiel adverbial *ne*<sup>27</sup>, et le coordonnant *ne*, marqueur non suffisant de négativation, nécessitant toujours l'appui du discordantiel adverbial, et ne conjoignant que des groupes infrapositionnels, non marqués fonctionnellement, comme les GN objets ou les SP circonstants. Bien des textes renaissants, jouant des structures d'emboîtement propres au français attestent le rapport hiérarchique de *ni* (coordonnant fort) et *ne* (coordonnant faible) dans l'ordre du négatif :

Vous deliberez, en quelque lieu que je sois, ne me chercher ne par parole ne par contenance, ny esperer que je puisse ou veuille jamais changer ceste opinion (Navarre, 1550, *L'Heptameron*, p. 774).

Cette hiérarchisation fonctionnelle, favorable à *ni*, est sans doute imputable à la relative épaisseur morphologique du signe en question (non élidable, contrairement à *ne*). Elle seule peut expliquer la disparition de *ne*, morphème hérité, couvrant tout type d'emplois dans l'ancienne opposition de la « coordination négative *stricto sensu* » et de la « coordination de virtualité ». Au final, la disparition de *ne*, remplacé par *ni* en atmosphère pleinement négative, et par *et / ou* en atmosphère non pleinement positive indexe un changement de « paramètre » dans le système grammatical de la langue : il signale de fait le passage d'une structuration sémantico-logique du système de la négation (sinon, du système de la langue en général), à une structuration fonctionnelle dudit système. La disparition de *ne* n'est pas un épiphénomène. Elle est un signal fort indiquant un bouleversement important.

### 3.2 La disparition de *ains* signalerait l'émergence d'une nouvelle strate de hiérarchisation des parties du discours

*Ains* et sa forme longue *ainçois* connaissent encore, au dix-septième siècle, toute une série d'emplois assez divers : emploi coordonnant ; emploi subordonnant (notamment mais pas seulement pour la forme longue qui, associée à *que* et suivie d'une proposition conjuguée à un mode personnel, signifie « avant que »)<sup>28</sup> ; emploi prépositionnel de type *ains que (de) + infinitif*<sup>29</sup> ; emploi adverbial enfin, de type rectificatif, glosable par « ou plutôt », pour la forme longue<sup>30</sup>. Parallèlement, *mais* connaît à la même époque une bonne stabilité d'emploi. Il se spécialise dans l'emploi coordonnant (de type argumentatif ou rectificatif) et ne connaît plus d'emploi adverbial, sauf dans le cadre de mots composés (*jamais, désormais*) ou d'une locution (*n'en pouvoir mais*) où cet emploi originel n'est plus perceptible comme tel.

Partant, si, à l'orée du XVII<sup>e</sup> siècle, le morphème *ains* disparaît, c'est sans doute que le système grammatical du français évolue dans le sens d'une distinction et d'une hiérarchisation accrues des parties du discours, et que *ains*, à la fois conjonction de coordination, élément de locution conjonctive subordonnante, adverbe et préposition ne hiérarchise pas, à la différence des couples naissants « *mais2 / au contraire* », « *mais 2 / plutôt* », qui distinguent des adversatifs de premier niveau — les adverbes *au contraire* et *plutôt*, récemment spécialisés dans des emplois oppositifs — et un adversatif de niveau inférieur, l'élément conjonctif coordonnant *mais*. Là encore, la disparition de *ains* indexe l'apparition d'un nouveau paramètre dans la structure même du système grammatical.

### 3.3 La disparition de *adonc* et de *lors* au profit du couple *donc / alors* signalerait la prise en compte d'une composante anaphorique latente dans la relation de discours « cause-conséquence »

À la suite des travaux de Rossari (2000, notamment), il est aujourd'hui admis que les adverbiaux consécutifs *donc* et *alors* observent, du moins en français contemporain, le même fonctionnement syntaxique<sup>31</sup>, et que la différence des deux quasi-synonymes est purement sémantique. Hybertie (1996) a pour sa part décrit le fonctionnement sémantique de *donc-alors* en ces termes :

### Fonctionnement de *alors*

Comme connecteur temporel, *alors* articule une séquence d'événements temporairement ordonnés. À la différence de *puis* ou *ensuite*, qui font se succéder des états de chose indépendants l'un de l'autre, *alors* donne l'événement représenté dans P1 comme la condition de réalisation de celui figurant dans P2. La validation de P2 s'origine ainsi dans la validation de P1. Mais dans la mesure où la réalisation de P1 n'implique pas la réalisation de P2, l'enchaînement de validations est purement contingent. C'est ce lien de dépendance unilatéral et non nécessaire que les linguistes décrivent sous le terme de « reprise disjonctive ».

Comme marqueur de consécution, *alors* établit un lien de cause à conséquence entre deux événements (que ces événements s'apparentent à des états de chose, des énonciations, ou aux étapes d'un raisonnement). Mais là encore — à la différence de *donc* — *alors* postule que la relation causale n'est pas nécessaire. Autrement dit, si la validation de P2 suppose celle de P1, la validation de P1 ne suppose pas celle de P2. La validation de P2 n'est pas prédictible à partir de celle de P1.

### Fonctionnement de *donc*

*Donc* est probablement issu de *dum*, particule temporelle exprimant la simultanéité temporelle de deux actions qui se déroule. *Donc* est ainsi un marqueur de concomitance. D'où sa capacité à introduire une reprise du fil du discours après une digression. Lorsqu'il fonctionne comme connecteur consécutif, il exploite sa capacité à marquer la concomitance en donnant le lien causal comme un lien nécessaire. Dans une structure de type «P1 donc P2», parce qu'elle est concomitante à celle de P2, la validation de P1 impliquera toujours celle de P2. Avec *donc*, le lien de causalité est ainsi posé comme existant en dehors du discours qui le représente. Partant, il est censé être admis par tous, et non par le seul énonciateur. Autrement dit, il est fondamentalement consensuel, et sa prise en charge en devient co-énonciative.

*Donc* se distingue ainsi de *alors* dans la mesure où 1) à la différence de *alors*, le repérage qu'il implique par rapport à un terme antérieur n'est pas anaphorique, et s'effectue sans reprise ; 2) le connecteur en *d*-marque un lien de causalité nécessaire, et non contingent, comme pour *alors*.

Partant, il devient possible de formuler l'hypothèse que les évolutions de signifiant affectant *alors* et *donc* (ie, la disparition de *adonc* et de *lors*) sont liées à la conscientisation croissante du fonctionnement sémantique de ces deux connecteurs. À preuve l'étymologie supposée de *lors* et *alors*, qui figurent en ces termes dans le *Thrézor de la langue française* de Nicot (1606) :

LORS [...] *Ce mot semble venir de ces deux mots Latins, Illa hora, Desquels on n'auroit retenu que, l, de Illa, et pourroit-on adjoûter une h, l'hors.*

ALORS, *semble qu'il vient de ce mot, Hora, pro tempore, comme qui diroit Ad illam horam, Aussi dit-on A cette heure là. Ainsi pour abrêger dit-on Alors, ou Alor, et semble qu'on y pourroit mettre un h, Alhors, ou Alhor.*

La formulation déceptive du commentaire étymologique portant sur *lors* s'oppose à la formulation objective du commentaire étymologique portant sur *alors*. Or, la déception porte sur l'aphérèse du démonstratif *illa* dans le mot français hérité. Par différence, on peut en déduire que la sémiologie étoffée du composé correspondant compense l'érosion du démonstratif hérité et garantit, au sein même du mot français, le geste de reprise anaphorique qui lui est propre. Le signe en *a*- indexerait ainsi un repérage de type anaphorique.

Rien de tel pour la série des consécutifs en *-d*, indexant, par différence, un repérage non anaphorique. Va dans ce sens l'irréversibilité des suites *ainsi donc* (1554) , *alors donc* (1585) , qui attestent la vocation non anaphorique de *donc*.

La conscientisation épilinguistique de cette différence, portée par la présence-absence de la préposition *à*, pourrait expliquer :

- la disparition précoce des signes contradictoires, en l'occurrence :

°*adont* 1526

°*adonc(ques)* 1613 pour la prose, (qui pourrait faire écho à celle de *idonc*, formé sur *iluec*, en français médiéval).

°*dont* (1625) : signe en *-d*, donc par essence non anaphorique, mais qui le devient en raison de son homonymie avec le relatif de liaison ;

- la sélection du signe *alors* sur le signe *lors* pour l'expression de la conséquence nécessitant un repérage par reprise. *Alors* serait perçu comme plus congruent que *lors* pour ce type de repérage.

Au final, dans ce cas particulier, la disparition d'unités ne préjuge pas de l'introduction d'un nouveau paramètre (*ie*, la distinction d'une relation anaphorisante et d'une relation non anaphorisante), mais elle fait saillir un paramètre latent en sélectionnant, dans le faisceau des formes à disposition, les formes les plus congruentes au paramètre en question.

### 3.4 L'obsolescence de *ni moi aussi*, au profit de *ni moi non plus*, indexerait un nouveau rapport d'implication entre le plan de la cohésion et le plan de la cohérence

Selon Charolles (1978), le degré de cohérence d'un discours s'évalue au respect des quatre méta-règles suivantes : répétition, progression, non-contradiction, relation. Or, dans la séquence *ni moi aussi*, *aussi* garantit, au même titre que *non plus*, au moins deux de ces quatre règles de cohérence. En reliant la phrase dans laquelle il figure à une phrase quasi-identique, exception faite de l'absence de *aussi* et de la modification du membre noyau, il réalise formellement la méta-règle de répétition. D'autre part, en rapportant le noyau auquel il est lié à un autre élément du même paradigme, préalablement posé dans le discours, il honore la méta-règle de progression. Qu'il apparaisse en contexte positif ou négatif, *aussi* est ainsi un marqueur, sinon un garant, de la cohérence discursive. Le passage à *non plus* au sens de « pas d'avantage », adverbial paradigmatissant pour lequel on pourrait reconduire les mêmes descriptions que pour *aussi*, n'influe donc en aucune façon sur le plan de la cohérence.

Il n'en va pas de même si l'on change de plan et considère l'opposition *aussi / non plus* en passant du point de vue de la cohérence discursive à celui de la cohésion textuelle. Nølke (1983 : 102-104) décrit *non plus* comme une « variante liée » de *aussi* en contexte négatif. Si *non plus* n'est pas plus cohérent que *aussi*, il est en revanche plus « cohésif » puisqu'il anaphorise la modalité négative de la phrase qu'il présuppose, et à laquelle textuellement, la proposition dans laquelle il figure est rattachée. À la différence de *aussi*, il matérialise la permanence de la polarité négative entre a), la proposition posée, et b) la proposition présupposée et qui, dans l'ordre du texte, se trouve antéposée.

Partant, le passage de *ni moi aussi* à *ni moi non plus* au tournant des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles manifesterait un changement profond des rapports d'implication entre cohérence et cohésion. Alors que tout le XVI<sup>e</sup> siècle et le XVII<sup>e</sup> siècle accusaient la différence de plan entre cohérence et cohésion, et négligeaient volontiers le second au bénéfice du premier, à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle, le plan de la cohésion s'accorde avec celui de la cohérence jusqu'à se confondre avec lui et s'en faire, au final, le garant. Par-delà la disparition de *ni moi aussi*, cette « macro-grammaticalisation » (au sens de Marchello-Nizia, 2001, 2006) s'instancie également dans le passage — contemporain — de l'anaphore cognitive à l'anaphore textuelle<sup>32</sup>.

## 4 Conclusion : disparitions de formes, émergence de paramètres, « scénarios de survie »<sup>33</sup>

Pris au hasard de nos propres centres d'intérêt dans le fourre-tout des particules de liaison, les exemples traités ci-dessus montrent que les disparitions d'unités linguistiques ne sont pas (du moins, ne sont pas



toutes) des épiphénomènes. Certaines d'entre elles peuvent même indexer l'émergence de nouveaux paramètres. À ce titre, elles constituent des lieux sensibles, qui devraient davantage arrêter les diachroniciens dans les années à venir. Reste à savoir si cette « indexation » est systématique. Seule, l'étude empirique des faits de disparition devrait permettre de répondre à cette question.

Le pendant théorique de l'analyse — patiente mais féconde — des phénomènes d'obsolescence et de perte concerne les conditions de possibilités d'élaboration de « scénarios de survie » pour les unités d'une langue donnée. Dans ce domaine, la linguistique diachronique a un rôle à jouer. Ainsi, la disparition de *ne*, coordonnant hérité, au profit de *ni* mais aussi de *ou* et de *et*, la perte de *neïs* au profit de *même*, à l'orée du français moderne, sont des indicateurs de la probable disparition de *ni* au profit de *et / ou* ; voire, de la disparition de tous les forclusifs de la négation en *n-*. Étymologiquement négatif, *ni* rejouerait le mouvement de négativation porté par *ne* discordantiel au lieu de le conclure (et ce, à la différence des forclusifs positifs *pas* ou *point*, qui concluent bien, c'est-à-dire rendent irréversible le mouvement de négativation engendré par *ne*, précisément parce qu'ils le « positivent »). Signe contradictoire en français moderne, puisqu'affecté, syntaxiquement, à la seule fonction de forclusion mais destiné, formellement — en vertu de son étymologie négative — à enclencher un mouvement de négativation, *ni* serait voué à disparaître. Va dans le même sens l'obsolescence de *nul*, aujourd'hui très souvent remplacé par *aucun*, *personne* ; ou de *néant*, remplacé par *rien*. Il s'agit de savoir si la grammaticalisation en cours de la négation *ne...pas*, passant à *pas*, viendra stopper, ou au contraire renforcer, l'effondrement du paradigme des forclusifs de la négation en *n-*.

## Références bibliographiques

- Aitchison J. (1991). *The Seeds of Speech : Language Origin and Evolution*. Cambridge, Cambridge University Press.
- Antoine G. (1958-1962). *La Coordination en français*, 2 tomes. Paris, d'Artrey.
- Badiou-Monferran Cl. (2005). Psychomécanique et évolution de signifiant : le cas du coordonnant négatif à l'aube du français moderne. *Langue française*, 147, p. 84-97.
- Badiou-Monferran Cl. (2006). Cohérence et cohésion en français classique : l'exemple de l'opposition "ne / ni [...] aussi" vs "ne / ni [...] non plus". In Calas F. (éd.), *Cohérence et Discours*, Paris, PUPS, p. 229-240.
- Badiou-Monferran Cl. (2007). Disparition de *ains* et évolution du système grammatical. In Combettes B., Marchello-Nizia Ch. (éd.), *Études sur le changement linguistique*, Nancy, PUN, p. 7-27.
- Badiou-Monferran Cl. (à paraître). Synonymie et changement linguistique : le cas des connecteurs consécutifs *donc / adonc* et *lors / alors*. In Berlan F. (éd.), *La Synonymie*, Paris, PUPS.
- Bertin A. (2003). Les connecteurs de cause dans l'histoire du français. *Verbum*, XXV, 3, p. 263-276.
- Boone A., Pierrard M. éd. (1998). *Les Marqueurs de hiérarchie et la grammaticalisation*. *Travaux de Linguistique*, 36. Bruxelles, Duculot.
- Buridant Cl. (2000). *Grammaire nouvelle de l'ancien français*. Paris, SEDES.
- Charolles M. (1978). Introduction aux problèmes de la cohérence des textes (approche théorique et étude des pratiques pédagogiques). *Langue française*, 38, p. 7-41.
- Combettes B. (2003). *Au contraire, en revanche, par contre* : aspects diachroniques. In Péroz P. (éd.), *Contre : « Identité sémantique et variation catégorielle »*. Metz, Université de Metz, p. 268-287.
- Dostie G. (2004). *Pragmaticalisation et marqueurs discursifs. Analyse sémantique et traitement lexicographique*. Bruxelles, De Boeck, Duculot.
- Fournier N. (1998). *Grammaire du français classique*. Paris, Belin Sup-Lettres.
- Gilliéron J. (1921). *Pathologie et thérapeutique du langage, IV*. Paris, Bibliothèque de la SLP.
- Hybertie Ch. (1996). *La Conséquence en français*. Paris, Ophrys.
- Jaubert A. (1998). La représentation pronominale. *L'Information grammaticale*, 82, n° spécial sur *La Langue du XVIII<sup>e</sup> siècle*, p. 39-37.

- Kleiber G. (1978). Sur l'emploi adversatif de *mais* et *ainz* (*ainçois*) en ancien français. *Tra Li Li*, XVI, 1, p. 271-292.
- Kroch A. (1989). Reflexes of Grammar in Patterns of Language Change. In *Language Variation and Change 1*, p. 199-244.
- Lightfoot D. W. (1991). *How to Set Parameters : Arguments for Language Change*. Cambridge, MIT Press.
- Marchello-Nizia Ch. (1985). *Dire le vrai : l'adverbe si en français médiéval*. Genève, Droz.
- Marchello-Nizia Ch. (2000). Les grammaticalisations ont-elles une cause ? Le cas de *beaucoup*, *moult* et *tres* en moyen français. *L'Information grammaticale*, 87, p. 3-9.
- Marchello-Nizia Ch. (2001). Grammaticalisation et évolution des systèmes grammaticaux. *Langue française*, 130, p. 33-41.
- Marchello-Nizia Ch. (2006), *Grammaticalisation et changement linguistique*, Bruxelles, De Boeck, Duculot.
- Nichols J. (2003). Diversity and Stability in Language. In Joseph Br., Janda R. (éd.), *The Handbook of Historical Linguistics*, Oxford, Blackwell Publishing, p. 283-310.
- Nølke H. (1983). *Les adverbes paradigmatiques : Fonctions et analyses*. Université de Copenhague, *Revue Romane*, 23, n° spécial.
- Rodríguez Somolinos A. (2000). *Mais, ains, ainçois* en moyen français : syntaxe et sémantique. *Le moyen français*, 46-47, p. 449-465.
- Rossari C. (2000). *Connecteurs et relations de discours : des liens entre cognition et signification*. Nancy, PU de Nancy.
- Schøsler L., Reenen P. VAN (2000). The Pragmatic Functions of the Old French Particles *ains*, *après*, *donc*, *lors*, *or*, *puis*, and *si*. In Herring S, Van Reenen P., Schøsler L. (éd.), *Textual Parameters in Older Languages*, Amsterdam-Philadelphia, John Benjamins Publishing Company, p. 59-107.
- Soutet O. (1992). *Études d'ancien et de moyen français*. Paris, PUF.

<sup>1</sup> Au sens de Lightfoot (1991), *ie*, au sens de règles activées ou non dans telle langue à telle époque.

<sup>2</sup> Selon l'expression de Nichols (2003), ainsi traduite de l'américain par Marchello-Nizia (2006 : 102).

<sup>3</sup> Pour une étude détaillée de ce fait de disparition, voir Badiou-Monferran (2005).

<sup>4</sup> Pour une étude détaillée de ce fait de disparition, voir Badiou-Monferran (2007).

<sup>5</sup> Pour une étude détaillée de ce fait de disparition, voir Badiou-Monferran (à paraître).

<sup>6</sup> Pour une étude détaillée de ce fait de disparition, voir Badiou-Monferran (2006).

<sup>7</sup> La graphie *ni* devient majoritaire après 1650. Elle représente 80% du total des occurrences de *ny-ni* entre 1650 et 1700 et éclipse définitivement *ny* dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle.

<sup>8</sup> Voir à ce sujet Kleiber (1978), qui oppose les énoncés du type « il n'est pas bête *ains* intelligent » aux énoncés du type « il n'est pas bête *mais* seulement un peu limité ».

<sup>9</sup> Voir à ce sujet Rodríguez Somolinos (2000), et surtout Schøsler & Reenen (2000 : 96 notamment).

<sup>10</sup> Voir à ce sujet Marchello-Nizia (1985 : 67).

<sup>11</sup> Selon le mot de Marchello-Nizia (2006 : 103-104), qui prend ses distances avec cette forme d'explication.

<sup>12</sup> Voir à ce sujet Soutet (1992 : 237), qui ne rapporte cette explication que pour la mettre en cause. Antoine (1962 : T. 2, 1024-1025), reprend à son compte l'explication phono-morphologique en lui superposant une composante socio-linguistique. De fait, pour la période pré-classique et classique, il rend la forme *ne*, catégoriellement équivoque, aux gens du « peuple », et la forme *ni / ny* aux « gens du beau monde » : soit, aux locuteurs participant à la grammatisation de leur langue, et donc, à la séparation formelle de l'adverbe et de la conjonction dans le fourre-tout des mots invariables.

---

<sup>13</sup> Buridant (2000 : 561).

<sup>14</sup> Voir à ce sujet Antoine (1962, T.2 : 1202-1203) qui, sans l'écrire explicitement, suggère cette explication.

<sup>15</sup> De fait, durant la période d'Ancien Régime, le nombre des *donc* connecteurs textuels, à l'initiale de phrase, diminue (1268 occ. pour la tranche 1500-1670 sur un total de 17849 occurrences, soit, 7,1% du total ; 226 occ. pour la tranche 1671-1720, sur 8321 occ., soit 2,7% du total ; 267 occ. pour la tranche 1721-1770, sur un total de 16839 occ., soit, 1,5% du total) et celui des *donc* marqueurs discursifs, figurant à l'intérieur d'une phrase interrogative ou exclamative, augmente considérablement (2764 occ. à l'intérieur d'une phrase interrogative pour la tranche 1500-1670, sur un total de 17849 occ., soit 15,4% du total ; 1778 occ. pour la tranche 1671-1720, sur un total de 8321 occ., soit 21,3% du total ; 4496 occ. pour la tranche 1721-1770, sur un total de 16839 occ., soit, 26,6% du total ; et 396 occ. à l'intérieur d'une phrase terminée par un point d'exclamation, pour la tranche 1500-1670, pour un total de 17849 occ., soit, 2,2% du total ; 283 occ. pour la tranche 1671-1720, sur un total de 8321 occ., soit 3,4% ; 837 occ. pour la tranche 1721-1770, sur un total de 16839 occ., soit 5% du total).

<sup>16</sup> Voir Féraut (1787 : AUSSY) : « Vous n'avez pas dîné, ni moi aussy ». Gasconisme. ».

<sup>17</sup> Selon l'expression de Gilliéron (1915-1921), citée par Marchello-Nizia (2006 : 103).

<sup>18</sup> Voir à ce sujet la réédition des *Cent Nouvelles nouvelles* [vers 1460] 1515, qui comprend 32 occurrences de *ne neln'*, ou l'Anonyme *Voiage et pèlerinage de sainte Caquette* (1518), qui présente une occurrence de *ne ne*.

<sup>19</sup> Ainsi dans la réédition des *Cent Nouvelles nouvelles*, où les occurrences du signe *ni / ny* restent minoritaires, par rapport aux occurrences du signe *ne* coordonnant négatif. Sur le corpus restreint allant du « Prologue » à la « Nouvelle 4 », on trouve ainsi 11 occ. de *ne*, pour 3 de *ni / ny*.

<sup>20</sup> Va dans ce sens l'essor, à partir de 1610, de deux nouvelles séquences jusque-là résiduelles : la séquence *ains au contraire*, qui montre que *ains* seul n'est plus vraiment perçu comme un opérateur d'inversion ; la séquence *ains seulement*, qui se substitue à *mais seulement* dans des énoncés purement rectificatifs, se contentant de signaler, non pas l'inversion, mais l'incompatibilité de *p'* et *q*.

<sup>21</sup> Voir par exemple, Meslier, (1729), *Mémoire des pensées et sentiments* : « Et d'ailleurs ne vous aians jamais donné sujet de me souhaiter du mal, ni de vous resjouir s'il m'en arrivoit aucun, je ne crois pas aussi que vous seriez bien aise de me voir persécuter et tyranniser pour ce sujet ».

Ou Mirabeau (1755), *L'Ami des hommes* : « Tout ce qui n'est jamais vraiment équitable n'est jamais vraiment profitable aussi ».

<sup>22</sup> Voir sur cette notion notre note 1.

<sup>23</sup> Voir par exemple Calvin (1560), *Institution de la religion chrétienne*, p. 447 : « ce ne sont point plusieurs ne divers sacrifices ».

<sup>24</sup> Voir par exemple Brués (1557), *Les Dialogues de Guy de Brués aux nouveaux académiciens*, p. 164 : « sçavois-tu qu'estoit le soleil, la lune, le feu, l'air, l'eau ny la terre ? ».

<sup>25</sup> Voir par exemple, Navarre (1548), *Comédie de Mont Marsan*, p. 292 : « Je ne joue ni je ne dance ».

<sup>26</sup> Voir par exemple Boaistuau (1558), *Bref Discours de l'excellence et dignité de l'homme*, p. 79 : « ny la grandeur, ny la force des bestes, ny la fermeté de leurs corps [...] ne peuvent empescher qu'ils ne soient domptez ».

<sup>27</sup> Voir Lavardin (1578), *La Célestine* [adapt.], p. 57 : « Que jamais Dieu ne te regarde, jamais ne te visite, ny donne consolation ».

Ou Scève (1544), *Délie*, p. 254 : « Ny l'or prisé, ny la chère Pecune [...] me tire à doubte, et de doubte à terreur ».

<sup>28</sup> Voir à ce sujet Montchrestien (1601), *Aman ou vanité* : « Fortune, permets moy de pouvoir devaler, // Ains que du haut en bas on me face rouler ».

<sup>29</sup> Voir Auvray (1636), *Le Banquet des Muses* : « Bref, tant d'autres labeurs ce grand Olympien // Executa vaillant, ains que de voir sa gloire ».

<sup>30</sup> Voir par exemple Ménard (1623), *Le Philandre, poème pastoral* : « Tu as donc mespris celuy dont la pudique flame daignoit par un nœud d'amitié te rendre sa douce moitié, ainçois la royne de son âme ? ».

---

<sup>31</sup> Sans revenir sur le détail de la démonstration, rappelons en effet que *donc* et *alors* :

1. articulent tous deux un cheminement qui peut aller soit de la cause à la conséquence, comme dans « il n'avait pas ses papiers, donc / alors il a été arrêté à la frontière » (c'est le cheminement causal ordinaire) soit de la conséquence à la cause, comme dans « Il a été arrêté à la frontière, donc/alors il n'avait pas ses papiers » (c'est le cheminement abductif, que n'accepte pas *de ce fait*).

2. requièrent le même environnement illocutoire. Ainsi, *alors* et *donc* sont incompatibles :

- avec les questions à gauche
- avec la configuration impératif-assertion.

Ils acceptent :

-la combinaison assertion-impératif

-la combinaison impératif-impératif si l'état de choses requis dans le second impératif n'est pas déjà réalisé lors de la réalisation du premier.

(On opposera : « Essaie d'arriver à l'heure ! Donc/ Alors, prend l'autoroute! » à \*« Viens avant dix heures ! Donc / Alors prends la voiture ! »)

-la combinaison assertion-question si le contenu de la question peut être relié causalement à celui de l'assertion (On opposera : « Je n'ai plus reçu de courrier depuis une semaine. Donc les postes seraient-elles encore en grève ? » à \*« Cet examen était particulièrement facile. Donc, qui l'a réussi ? »).

<sup>32</sup> Voir, entre autres, à ce sujet, Fournier (1998), et Jaubert (1999).

<sup>33</sup> Selon l'expression de Nichols (2003). Voir notre note 2.